



Achat terrain Vice caché ??

Par **Gayral**, le **22/02/2012 à 20:07**

Bonjour,

J'ai un souci suite à l'achat d'un terrain et j'aurais bien besoin d'aide la dessus. Je remercie d'avance toutes personnes qui pourront m'apporter leurs aides.

En juillet 2011, avec ma compagne nous visitons un terrain en diffus proche de Toulouse en campagne. Pour information l'annonce évoquait un terrain de 2500 m² non viabilisé à 125 000 €.

Je signale au passage que la mairie de la présente localité impose aux propriétaires pour autorisée la vente d'une parcelle, l'amenée des réseaux devant cette dite parcelle depuis la desserte publique ou privé la plus proche. On ne peu pas appeler ceci une viabilisation mais il ne reste plus qu'a payer les raccordements.

La dame de l'agence très sympa (évidemment) nous présente le terrain. Nous constatons qu'il y a un poteau basse tension en coin de parcelle classique en campagne et pas du tout gênant. Aussi, suite à la visite nous faisons une offre à 116 000 €. Offre acceptée par le vendeur.

Suite à plusieurs mois (Pose permis de construire et financement) nous signons en janvier 2012 l'acte définitif de vente. Je suis donc maintenant propriétaire du terrain.

Aussi je contacte les différents syndicats départementaux pour les raccordements électricité et d'eau. Un technicien vient sur place constater les dessertes.

Pour l'eau tout se passe bien, cette dernière passant effectivement en limite de parcelle, il n'y a plus qu'à faire le trou et pose du compteur.

Par contre pour électricité je m'aperçoit que la propriétaire à pour desservir notre parcelle en limite de celle ci décidée, sous le conseil du syndicat d'électricité de mettre 2 poteaux béton de 7 m supplémentaire sur notre parcelle et devant la fenêtre de ma maison projetée. Cela aurait du être fait avant que je soit propriétaire mais les travaux avait du retard du coup il ne les avaient pas encore réalisé.

JE N'ÉTAIS ABSOLUMENT PAS AU COURANT DE CELA AVANT LA VENTE PENDANT LA VENTE ET APRÈS LA VENTE. NI LE NOTAIRE, NI LA VENDEUSE DE L'AGENCE(c'est ce quelle me dit après je sais pas)

Du coup j'ai dit au technicien de tout stopper et que l'on allait trouver une autre solution pour

desservir sans passer par chez moi et ne gêner personne.

Et effectivement il y en a bien d'autre mais celles ci coutent plus cher environ 2000 à 3000 euros de plus.

N'étant pas au courant à l'origine de ces poteaux (sinon j'aurais soit pas accepté le terrain soit baissé son prix) je ne voit pas pourquoi je devrais en payer le prix.

Qu'es ce que je peut faire ??